



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E69871

VALABLE JUSQU'AU 16/05/2027

ÉDITÉ LE

15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1986

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NEVERS B339153538

Siret : 339 153 538 00022

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6333755

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58290387

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58290387

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SARL BRISSET

19 RUE DES GRANDS JARDINS
58640 VARENNES-VAUZELLES

Téléphone : 03 86 38 02 70

Portable : 06 80 06 44 76

Fax :

Site Internet : <http://www.sarl-brisset.com>

E-mail : sarl.brisset@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BRISSET CHRISTOPHE GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2313	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité supérieure) Mention RGE	11/05/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/07/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/02/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	25/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.